



FOOTBALL-CLUB

**CENTRAL
VETERANS**

1700 FRIBOURG

Stade de la Motta ☎ 026 322 60 23 Local: Café des Boulangers ☎ 026 322 37 33 Neuveville 62

Adresse: case postale, 1704 Fribourg

Fondé en 1910
Membre de l'ASF
CCP 17-6092-7

Villars-Sur-Glâne, le 11 Mai 2018

Procès-Verbal Assemblée Générale

Point 1. Salutations et liste des présences

Christian Aebischer, président de la section souhaite la bienvenue aux membres présents lors de cette assemblée générale. Kurt Krattinger se propose comme scrutateur et la liste des présences est signée par tous les participants.

Présents: Georges Piller, Kurt Krattinger, Michel Granget, Roger Jungo, Imam Oktay, Dominique Berset et Christian Aebischer.

Excusés: Denis Boivin, Nicolas Déglise, Daniel Piller, Marcel Meuwly, Georges Dérivaz, Daniel Dousse, René Grosset, Laurent Rouiller et Jean-Jacques Métrailler.

Un instant de silence est observé en mémoire des membres qui ont perdu un proche lors de cette saison.

Point 2. Procès-verbal dernière assemblée générale

En ligne sur le site du club ainsi que disponible le jour de l'A.G.

Passage au vote: accepté à l'unanimité.

Point 3. Rapport du président

Lors de son rapport le président de la section souligne les faits marquants qui ont suivi la dernière assemblée générale et qui sont les suivants:

La réception de l'équipe des Chiffons de Hyères, avec un programme superbe organisé par

Félix Ansermet. Il le remercie pour son excellent travail

La section ne compte toujours pas d'équipe d'actifs et les passifs sont toujours moins nombreux.

Le local des petites-Rames est cédé au groupe des pompiers après un vote qui est accepté à l'unanimité.

Pour terminer, une mini délégation de deux personnes se rendra à La Londe afin de disputer un tournoi avec une équipe formée par l'organisateur Alain Martinez.

Pour conclure il remercie les membres de leur écoute.

Point 4. Compte de la saison 2017/2018

Le caissier de la section Laurent Rouiller étant excusé, Christian Aebischer présente les comptes de la section.

La fortune au 24.05.2017 se montait à CHF 14.065.02 et en caisse CHF 0.05.

Crédit cotisations CHF 100.--

Débit pour un montant de CHF 10.508,40 qui comporte les écritures suivantes:

Local de section CHF 100.--, remboursement Michel granget CHF 200.--, facture section mère CHF 1.362,50, don section mère CHF 8.000.--, journée des familles -timbres-cartouches imprimantes CHF 354.45, réception équipe Hyères CHF 411.45 et la gestion du compte CHF 80.--.

Perte de l'exercice CHF 10.408.40.

Solde en caisse: CHF 0.05

Compte postfinance CHF 14.065.02 . Nouveau solde CHF 3.656.62.

Point 5. Rapport des vérificateurs des comptes

Georges Piller recommande à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels et qui font apparaître un déficit de CHF 10.408.40. Il fait remarquer un solde important et insiste sur la bonne décision du don à la section mère du club. Ainsi que la future gestion du compte à CHF 5.-- par mois.

Vote des comptes: accepté à l'unanimité.

Point 6. Admission - Démission

Aucune admission.

Démission: André Cotting.

Point 7. Nomination des membres du comité

Le comité composé comme suit: président Christian Aebischer

caissier Laurent Rouiller

membre Imam Oktay

est acclamé par les membres présents et donc accepté à l'unanimité.

Point 8. Nomination des vérificateurs des comptes

Georges Piller ayant terminé son mandat, Jean-Paul Schmid devient vérificateur principal et Dominique Berset ainsi que Georges Piller deviennent vérificateurs suppléants.

Vote: accepté à l'unanimité.

Point 9. Fixation des cotisations

Les cotisations restent inchangées à CHF 40.--.

Le président souligne que sur ce montant CHF 10.-- par membre sont versés à la section mère en vertu des statuts.

Vote: accepté à l'unanimité.

Point 10. Divers

Félix Ansermet souhaite que le maintien de la section ne se résume pas seulement à une assemblée générale et un repas. Pourquoi ne pas organiser une sortie en plus.

Kurt Krattinger pense que des joueurs de la 2ème équipe pourraient rejoindre la section dans un délai de 2 à 3 ans.

Roger Jungo souhaite le maintien tel quel.

Dominique Berset digère très mal de devoir verser CHF 5.-- par mois pour des frais.

Philippe Thomet conserver la section en faisant une activité.

Imam Oktay abandon de la section dans une année. Mais oui pour poursuivre avec une cotisation.

Modification des statuts de l'article 10 dissolution Georges Piller se propose de faire une proposition de modification.

Il ets 12H10 lorsque le président Christian Aebischer invite les membres à passer à la partie récréative de la journée.